

## CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS



Veuzain-sur-Loire accueillera le 20 juin prochain, le congrès départemental 2026 des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher

UNION DÉPARTEMENTALE  
SAPEURS-POMPIERS  
LOIR-ET-CHER

Cet événement majeur réunira l'ensemble des acteurs du monde sapeur-pompier pour une journée d'échanges, de découvertes et de rencontres.

### Au programme :

- ⇒ Cérémonies officielles
- ⇒ Expositions de matériels et innovations
- ⇒ Ateliers et démonstrations
- ⇒ Conférences et temps d'échanges

Que vous soyez professionnel, volontaire, jeune sapeur-pompier ou simplement passionné par le monde des secours, ce congrès est l'occasion idéale pour partager engagement et valeurs.



## FÊTE DE LA MUSIQUE 2026



La fête de la musique aura lieu le vendredi 12 juin dès 18h.

En accord avec les communes voisines et les autres activités associatives, nous avons avancé la date. Cela vous permettra aussi de fêter un peu partout.

En pratique, vous aurez :

- Concert de la Renaissance,
- Groupe de Percussions "Les Toucabanés" en plusieurs passages,
- Groupe de rock "Gaïa 440",
- et pour finir un DJ vous fera danser autour des années 80.

Bien sûr, il y aura restaurations et boissons par nos commerçants locaux (La Charbonnette, Le Bergeo, Chez Napoléon, Khmer Wok, O'Douceurs de la Cisse), complétés du food-truck Montréal Poutine, du Domaine de Rabelais et d'une buvette au profit du Téléthon.

Philippe Carrez, Adjoint en charge de la communication et de la vie associative.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

Mai 2026	
Vendredi 8	Défilé et Cérémonie du 8 mai à la salle des fêtes
Jeudi 14 et Vendredi 15	Loto géant du Foot au gymnase
Samedi 16	Chocert chorales organisé par le Comité de Jume-lage salle Rostaing
Dimanche 17	Marché des Vikings au Clos des Oiseaux organisé par le comité des fêtes de Veuves
Samedi 23	Soirée spectacle cabaret à la salle des fêtes organisée par « A Table...Les copains d'abord »
Samedi 30	Conférence sur l'histoire de l'orphelinat de Veuves au Clos des Oiseaux

Juin 2026	
Mercredi 3	Collecte don du sang salle Rostaing
Samedi 6	Audition de fin d'année de l'école des musiques à la salle Rostaing
Samedi 6 - Dimanche 7	Rendez-vous dans les jardins des Douves
Dimanche 7	Gratifieria organisée par Couleurs Planète Vivante place de l'église
Vendredi 12	Fête de la musique sur la place organisée par la mairie
Samedi 13	Gala de fin d'année de l'ASJO Gymnastique au gymnase
Samedi 13 - Dimanche 14	Marché fermier au Domaine de Rabelais
Dimanche 14	Concert à l'église de Veuves
Samedi 20	Défilé des pompiers
Samedi 20 - Dimanche 21	Course auto 24 Heures 4 L à Dugny
Jeudi 25	Championnat de pétanque organisé par l'ASJO Pétanque sur l'esplanade du gymnase
Vendredi 26 au samedi 4 juillet	Festival « En Passant par la Loire » organisé par le Théâtre des Fées
Samedi 27	Kermesse des écoles organisée par l'AAPEO
Samedi 27	Concours de pétanque organisé par l'ASJO Pétanque sur l'esplanade du gymnase
Dimanche 28	Concert aux Douves organisé par Les Arts d'Hélion
Dimanche 28	Gala de fin d'année de l'Etoile Gymnique Onzainoise au gymnase
Lundi 29	Pique-nique organisé par l'UNRPA

**COMMÉMORATION DU 81<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945**

Cérémonie à Onzain à partir de 10h et à Veuves à partir de 11h15. Rassemblement devant la mairie, défilé, dépôt de gerbes, discours et vin d'honneur offert par la municipalité.

# VEUZAINFO le Flash

N°29 | Avril 2026 | trimestriel

### Horaires Mairie d'Onzain

Lundi 9h-12h30 / 14h-17h  
Mardi 9h-12h30  
Mercredi 9h-12h30 / 14h-17h  
Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h  
Vendredi 9h-12h30 / 14h-17h

### Horaires Mairie de Veuves

Mardi 9h-12h30  
Vendredi 9h-12h30

**Contact Mairie d'Onzain**  
02.54.51.20.40  
mairie@veuzainsurloire.fr  
www.veuzainsurloire.fr

**Contact Mairie de Veuves**  
02.54.70.24.40  
veuves@veuzainsurloire.fr

Tout d'abord, merci pour la confiance que vous nous avez accordée ! Pour ce mandat, une nouvelle mission m'est confiée, je suis élu Maire délégué de Onzain et assurerai la charge des finances, des affaires économiques et du tourisme pour Veuzain-sur-Loire.

Pour les affaires économiques, je serai épaulé par Franck Dugault, conseiller délégué.

Nous vous avons proposé un programme lors de la campagne électorale. Il a été chiffré et sera réalisé avec nos propres financements et diverses subventions, sous réserve d'éventuels retards ou suppressions de financements externes.

Avec l'équipe municipale, je continuerai à œuvrer pour assurer le bien-vivre pour tous à Onzain et développer notre attractivité tant pour les personnes que pour les entreprises. Je suis à votre écoute et je peux vous recevoir sur rendez-vous à la mairie.

**Pierre BONNEVILLE**

## L'édito

# Merci

Chers habitants d'Onzain et Veuves,

Merci de nous avoir accordé votre confiance pour ce troisième mandat au service de notre commune. Depuis 2014, nous nous employons à la transformer pour qu'elle devienne un véritable pôle d'attractivité de l'ouest de Blois.

C'est une équipe rénovée qui mesure l'ampleur de sa responsabilité : continuer à faire venir de nouveaux commerçants et artisans, construire de nouveaux logements pour accueillir des familles, concevoir un type d'habitat répondant aux besoins d'une population qui prend de l'âge, imaginer ce que doit être notre ville dans 10 ou 20 ans...

Pour cela, nous écouterons ce que nous apporteront nos conseillers les plus jeunes, mais nous nous appuierons aussi sur l'expérience des plus anciens... J'ai intégralement reconduit l'équipe déjà existante des adjoints au maire, mais j'ai aussi créé deux postes de conseillers délégués, l'un affecté aux problèmes de sécurité, l'autre dédié à l'activité économique.

Nous veillerons également à la permanence du service public dans notre commune et élargirons autant que faire se pourra les attributions de notre Espace France Services. La défense de la ruralité passe d'abord par le maintien des services à la population. Et vous pouvez être assurés de notre vigilance sur ce point.

Notre action veillera à la satisfaction de vos attentes et nous demeurons naturellement à l'écoute de vos propositions et suggestions.

**Yves LECUIR**  
Maire de Veuzain-sur-Loire  
Vice-Président d'AGGLOPOLYS  
Conseiller Départemental de Loir-&-Cher

**Yves LECUIR**  
Maire de Veuzain-sur-Loire  
Vice-Président d'AGGLOPOLYS  
Conseiller Départemental de Loir-&-Cher

Chers Veuvoises et Veuvois,

Je voudrais tout d'abord remercier tous les électeurs qui se sont déplacés aux urnes lors de l'élection municipale du 15 mars 2026 et aussi pour la confiance que vous nous avez témoignée à l'issue de ces élections.

En tant que maire déléguée élue pour ce nouveau mandat, soyez assurés que je vous apporterai mon soutien dans vos démarches et demandes et veillerai au bien-être et à la sécurité de notre commune.

N'hésitez pas à me solliciter et à me rencontrer à la mairie de Veuves en prenant rendez-vous par téléphone (06.31.72.92.29) ou lors de ma permanence le 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois.

En vous souhaitant à tous une belle saison estivale.

**Marie CLÉMENT**  
Maire déléguée de Veuves

## Le nouveau Conseil Municipal



Yves LECUIR : maire  
 Pierre BONNEVILLE : maire délégué d'Onzain  
 Marie CLEMENT : maire déléguée de Veuves  
 Gérard HERSANT : 1er adjoint  
 Marylène REUILLON FRETTE : 2ème adjointe  
 Philippe CARREZ : 3ème adjoint  
 Laetitia BONNEAU : 4ème adjointe  
 Philippe BELLAMY : 5ème adjoint

Jean-Yves CRONIER : conseiller délégué  
 Franck DUGAULT : conseiller délégué  
 Les conseillers :  
 Chantal BERTHEREAU  
 Denis BILLAULT  
 Fany BOCHEREAU  
 Herminé BUISINE  
 Annick CHAUMET  
 Céline DUMONT-ROTY  
 Sébastien DUPONT

Pierre FERRAND  
 Francine GALLOU  
 Aline GIBELIN  
 Béatrice HOUDY MAMBRINI  
 Morgane LACOSTE  
 Simon LAGARDE  
 Christophe LEDDET  
 Silvain MOREAU  
 Delphine POMMIER  
 Olivier RENAULT  
 Didier RICHOMME  
 Nadine SEGRET

## ADMINISTRATION

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, pensez à vérifier la validité de vos papiers d'identité suffisamment tôt, pour ne pas être pris au dépourvu lorsque vous prévoyez un voyage !

Pour effectuer vos démarches en ligne, connectez-vous sur le site officiel : [ANTS.GOUV.FR](https://ANTS.GOUV.FR)



## Identité numérique

Il est désormais possible d'obtenir votre identité numérique lors de la récupération de votre nouvelle carte d'identité !

À la réception du sms qui confirme l'arrivée de votre carte d'identité en mairie, il vous est dorénavant proposé de télécharger l'application et ainsi créer votre identité numérique.

Vous pourrez ainsi obtenir la certification de vos empreintes lors du retrait de votre titre en mairie.



## BUDGET 2026

### 1 - Budget de fonctionnement :

Comme chaque année nous construisons un budget « prudent » qui maximise les charges et minimise les ressources, de manière à n'avoir que de bonnes surprises en cours d'exercice.

Nous prévoyons des dépenses de fonctionnement à hauteur de 4 259 600 €, en hausse de 5,1 % sur le réalisé 2025, et des recettes de 4 075 690 €, en baisse de 6 % sur le réalisé 2025. Le report des exercices antérieurs (800 000 €) nous permettra de dégager un excédent de 620 000 € que nous affecterons à l'investissement.

### 2 - Budget d'investissement :

En matière d'investissement, ce budget, comme les précédents, marquera encore une volonté forte de développement de notre commune puisqu'une somme de 4 215 000 € y sera consacrée.

Ce chiffre est néanmoins à prendre avec des réserves car il tient compte du budget global du projet de rénovation thermique du gymnase, alors que nous réaliserons ce projet sur 3 ans, de 2026 à 2028.

Les principaux projets porteront sur les domaines suivants :

- ⇒ Fin des travaux d'extension de la Maison Médicale
- ⇒ Première tranche de la rénovation thermique du gymnase
- ⇒ Renaturation de la cour de l'école Prévert
- ⇒ Aménagement d'un nouveau parking à la gare
- ⇒ Fin du remplacement de notre éclairage public par des leds
- ⇒ Ravalement de la façade de la mairie et de l'école Prévert (côté cour)
- ⇒ Aménagement de sécurité Route de Chambon et rue d'Asnières
- ⇒ Enfouissement des réseaux d'électricité et d'éclairage public de la rue Gustave Marc

Un certain nombre de ces projets pourraient être reportés à 2027 si nous n'obtenions pas les subventions que nous avons sollicitées.

Enfin, notre encours de dettes devrait légèrement diminuer puisque le montant des nouveaux crédits (200 000 €) sera inférieur à l'annuité de remboursement des crédits anciens (231 000 €).

Ce budget 2026 a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 5 mars 2026.

Pierre BONNEVILLE, Maire délégué d'Onzain, en charge des finances de Veuzain-sur-Loire

## ADMINISTRATION

### Le nouvel agent communal est aussi pompier volontaire !

Une convention pour disponibilité opérationnelle a été signée le 5 janvier dernier entre la municipalité de Veuzain-sur-Loire et le SDIS 41. En effet, depuis plusieurs semaines, un nouvel agent communal a rejoint les effectifs des services techniques de notre commune. Étant déjà sapeur-pompier volontaire au centre de secours d'Onzain, Nicolas LEROUX est venu compléter l'équipe technique suite au départ en retraite d'un autre agent.

Cette convention autorise les sapeurs-pompiers volontaires à se former et à réaliser des interventions, tout en poursuivant leur activité professionnelle.

La commune démontre ainsi son engagement pour le secours à la population.



# COMPTES MUNICIPAUX

## POINT SUR 2025

L'année 2025 s'est terminée avec un résultat satisfaisant, nous ayant permis de financer cette année encore de nombreux investissements.

En « Fonctionnement », nous terminons l'année avec un excédent de **308 000 €** (contre 249.000 en 2024). Ce résultat est à prendre avec précaution car il prend en compte la vente de terrains communaux pour environ 100 000 €, évènement exceptionnel qui ne se reproduira pas tous les ans.

Avec le report des excédents des années précédentes, le résultat définitif s'établit à **+ 1 108 000 €** en 2025 contre + 1 049 000 € en 2024.



Notre trésorerie en fin d'année s'élevait à plus de 1 200 000 €, représentant plus de trois mois de frais de fonctionnement, ce qui nous permet de gérer la commune dans la sérénité et nous met également à l'abri d'une importante dépense imprévue (de type panne de chaudière ou gros dégâts suite à problème météorologique).

En matière d'investissement, nous finissons l'exercice avec un déficit de **14 327 €**, mais avec le report de l'excédent de 2024, le résultat définitif s'établit à **+ 213 000 €**.

**Notre résultat global 2025 ressort donc à 1 108 000 + 213 000 = 1 321 000 €.**

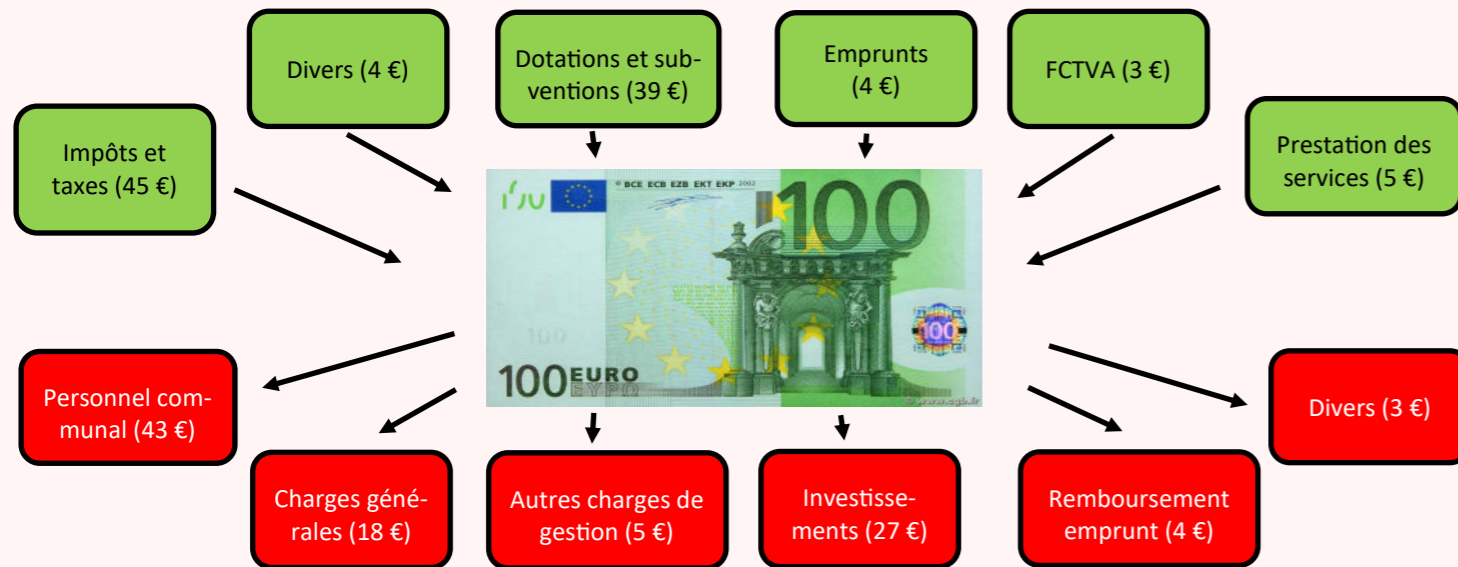
Au total, nous aurons investi 1 328 000 € en 2025, l'essentiel portant sur les points suivants :

- ⇒ Travaux d'extension de la maison médicale
- ⇒ Rénovation en leds de 200 points lumineux de notre parc d'éclairage public
- ⇒ Réfection des trottoirs de la rue du Pont d'Ouchet et de la rue Gilbert Navard
- ⇒ Réalisation de 2 aménagements de sécurité (chemin du Gravier et rue d'Asnières)
- ⇒ Aménagement d'un espace pour le carré des enfants au cimetière
- ⇒ Changement de fenêtres dans nos deux écoles
- ⇒ Et bien d'autres choses encore...



Pierre BONNEVILLE, Maire délégué d'Onzain, en charge des finances de Veuzain-sur-Loire

### Répartition des recettes pour 100 €



### Répartition des dépenses pour 100 €



**France Services Veuzain-sur-Loire**  
 Lundi, mercredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h  
 Mardi, vendredi : 9h00-12h30  
 Jeudi : 13h30-17h

**Pour nous contacter :**  
**02.54.42.01.11**  
[franceservices@veuzainsurloire.fr](mailto:franceservices@veuzainsurloire.fr)  
 4 rue Gustave Marc, Onzain



### Les permanences à l'EFS

⇒ **Permanences d'information juridique du CDAD 41 : gratuit sur rendez-vous, les jeudis 18 juin, 16 juillet (rdv téléphonique) et 17 septembre.**

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Loir-et-Cher met à notre disposition un juriste dont les domaines d'intervention sont variés : droit de la famille, droit pénal, droit administratif, droit de la consommation, droit du travail, droit des étrangers, droit de logement, droit de la santé.



⇒ **Permanences du Conciliateur de Justice : gratuit sur rendez-vous, les mardis 5 mai, 2 juin et 7 juillet.**

La conciliation est un mode de résolution amiable des différends dans lequel le conciliateur de justice aide les parties en litige à trouver un accord, pour y mettre fin. Si elle réussit, elle évite des procédures judiciaires longues et coûteuses.



**AZALYS : STAND D'INFO'**  
**mercredi 24 juin**  
 à l'espace France Services de Veuzain-sur-Loire

- ⇒ Création gratuite de la carte nominative
- ⇒ Vente des titres et abonnements scolaires 2025/2026
- ⇒ Conseils et infos sur les tarifs et services AZALYS



**La Mission Locale du Blaisois :**  
**Un accompagnement sur mesure pour les jeunes de 16 à 25 ans**

Aide gratuite pour : mobilité, logement, formation, orientation, emploi, ressources financières, santé etc..

**Accueil à l'Espace France Services de Veuzain-sur Loire :**

**ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS**  
**02 54 52 40 40**  
[secretariat@mlblois.com](mailto:secretariat@mlblois.com)

## ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Après un mois de février particulièrement humide, mais sans trop de débordements, le soleil prend enfin sa place pour lancer la pousse de nos végétations.



Un nettoyage des déchets a été fait sur les bords de la Loire côtés Veuzain et Chaumont le samedi 07 mars 2026. Ce nettoyage réunissait des élus du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes et des administrés.



Journée « J'aime la nature propre » du 7 mars

Quelques élagages sont programmés (certains déjà faits) sur la commune en tenant compte de la période de nidification.

Le projet de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école Jacques Prévert se concrétisera officiellement durant l'été prochain.

Dans un souci de préservation de notre ressource en eau, pensez à récupérer et à réutiliser vos eaux pluviales en installant des récupérateurs d'eau pour l'arrosage de vos jardins.

Vous aussi, n'hésitez pas à participer au fleurissement devant vos maisons, dans vos jardins et pourquoi pas sur votre trottoir en limite de propriété.

Pensez à entretenir vos haies de clôture afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine piétonnier.

Pensez aussi à maintenir vos trottoirs et caniveaux en bon état de propreté.

La commune vous remercie de participer à l'effort collectif et citoyen de Veuzain-sur-Loire.

*Philippe Bellamy, Adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie, des campings et des grands évènements.*

## SÉCURITÉ

Afin de répondre aux réclamations grandissantes concernant des vitesses excessives sur le territoire de la commune, des aménagements sécuritaires sont installés en concertation avec les riverains des lieux concernés.

Un second aménagement appelé « plateau » a été installé fin février à proximité du carrefour de la gare, Chemin du Gravier.



Chemin du Gravier



Vauliard

L'écluse provisoire de Vauliard a été installée.

En attente du feu vert du Département pour officialiser en dur les 2 écluses de la Route de Chambon, celles-ci sont toujours en provisoire. Le dispositif envisagé au bas de cette même rue sera étudié durant cette année 2026.

Suite à la réfection (enrobé et trottoirs) de la Route de Chouzy au niveau du bois de Maray, le dos d'âne a été supprimé mais un nouveau dispositif en chicane ou en rétrécissement verra le jour en remplacement (étude en cours du bon emplacement).

Une étude est également en cours pour l'entrée de Veuzain en venant de Monteaux.

Un nouvel aménagement du carrefour du bas de la Rue du Parc est en cours au moment où j'écris ces lignes afin de casser la vitesse dans cette rue et de sécuriser les cyclistes.

**FACE A LA RECRUESCENCE DES VITESSES EXCESSIVES  
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE MERCI DE LEVER LE PIED.**

*Jean-Yves Cronier, Conseiller délégué en charge de la sécurité*

## HABITANTS D'AGGLOPOLYS, COMMENT VIVEZ-VOUS ?

ENQUÊTE EN LIGNE DU 10 AVRIL AU 10 MAI 2026

Participez à l'enquête anonyme en ligne dans le cadre de l'élaboration du Projet Social du Territoire d'Agglopolys.

En tant qu'habitant du territoire, exprimez vous autour de 8 thématiques de la vie quotidienne : le cadre de vie, le logement, l'accès aux droits, la mobilité, la famille, le numérique, le handicap, le vieillissement.

Votre contribution permettra de définir les enjeux prioritaires et les actions à mener pour les années à venir.



**OU RENDEZ-VOUS SUR**  
[www.ciasdublaisois.fr](http://www.ciasdublaisois.fr)



## COMMUNICATION



Après quelques semaines d'absence, nous voici enfin de retour sur Facebook !

Retrouvez comme avant l'actu de notre commune : infos pratiques, vie associative, évènements locaux.



N'hésitez pas à liker et à partager cette page :



<https://www.fb.me/veuzainsurloire>

*Philippe Carrez, Adjoint en charge de la communication et de la vie associative.*

## VIE ÉCONOMIQUE

### CAMPING

#### Bilan de l'opération « Tickets Veuzainois » Novembre et Décembre 2025

Nous offrons, sur demande, 2 tickets d'une valeur de 5 € par famille à dépenser dans les commerces de la commune, et seulement 522 sur 800 ont été demandés et 407 ont été retirés. C'est toujours une déception !

#### Les mouvements sur la commune :

- ⇒ Ouverture du restaurant le P'EPS avenue de la république par Benjamin Brocherie : réservation au 06 69 30 02 45
- ⇒ Ouverture de KING FACTORY 41, 1 rue Gilbert Navard 09 73 37 46 77, restauration rapide
- ⇒ YB FOREST installé à Veuves (Yoann Barbot) : Entretien des espaces verts et vente de bois 06 70 87 59 99
- ⇒ Malheureusement, l'auto-école installée dans les locaux « Genevoix » a dû fermer. Le local est repris par KHMER WOK qui y installera une salle de restaurant.

Bienvenue à ces nouveaux acteurs économiques.

#### Camping Municipal

Malgré l'ouverture du camping sur 2 mois seulement avec un saisonnier en moins, nous n'avons pas équilibré les comptes du camping, comme chaque année ! Par chance, une société privée Only Camp est intéressée pour en prendre la gestion et nous verser une redevance. Nous avons signé une convention avec elle, cela nous permettant de maintenir le camping d'Onzain.

*Pierre Bonneville,*

*Maire délégué d'Onzain et Adjoint en charge des finances, des affaires économiques et du tourisme.*

## CIMETIÈRE

### Procédure de reprise de concessions funéraires échues

La commune de Veuzain-sur-Loire informe les habitants que deux procédures de reprise de concessions funéraires sont engagées :

- ⇒ une procédure de **reprise de concessions funéraires échues depuis plus de deux ans et non renouvelées** engagée, conformément à l'arrêté municipal du 9 mars 2026.
- ⇒ une procédure de **reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon**.

La liste des concessions concernées est affichée en mairie et aux portes du cimetière communal. Des affichettes sont également apposées sur les sépultures concernées.

**Les familles ou ayants droit sont invités à se faire connaître auprès de la mairie pour toute information.**

